

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De William C. Simpson, secrétaire temporaire de la société "White Cross" de la cité de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick; demandant qu'il soit fait certains amendements au bill maintenant soumis au Parlement intitulé. "Acte modifiant de nouveau la loi oriminelle."

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé : "Acte concernant les banques et le commerce de banque," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un à quarante-quatre ont été séparément lus et agréés.

L'article quarante-cinq a été lu et amendé comme il suit :

Page 16, ligne 4, retranchez depuis "circulation" jusqu'à "les" où ce mot se rencontre la première fois dans la ligne 6.

Les articles quarante-six à cinquante-deux ont été séparément lus et agréés.

L'article cinquante-trois ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme suit :

Page 19, ligne 13, retranchez depuis "et" jusqu'à "2" dans la ligne 18 et insérez : "les dépôts faits à la banque prendront rang ensuite; mais si l'actif ne suffit pas pour rembourser en plein les déposants, alors, ces déposants, gouvernement ou particulier, partageront entre eux *pro rata* la balance de cet actif."

Objection ayant été faite à la dite motion, le comité s'est divisé :

CONTENTS: 11.

NON-CONTENTS: 18.

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Ordonné, que le comité se lève, fasse rapport de progrès et demande la permission de siéger de nouveau.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKindsey a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la chambre.

Sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, il a été

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, à la prochaine séance de la Chambre, et que le dit ordre ait priorité.

Alors, sur motion de l'honorable M. Abbott, secondé par l'honorable M. Smith, la Chambre s'est ajournée à trois heures de cet après-midi.